

# CONTRIBUTION POUR L'ATELIER « NUCLÉAIRE MILITAIRE »

-  
AG 2019

## Position de la commission « nucléaire militaire » du Réseau "Sortir du Nucléaire" sur la question du nucléaire militaire

### → Pourquoi il faut abandonner la bombe atomique

---

Les raisons qui poussent à refuser l'arme nucléaire sont multiples. Suivant les courants de pensées, tel ou tel argument est mis en avant.

#### Raisons philosophiques et morales

L'arme nucléaire est une arme de destruction massive. À ce titre son utilisation est un "crime contre l'humanité", pénalement sanctionnable. En effet l'objectif des bombes nucléaires est la destruction d'une partie de la population adverse. La prise en otage des civils est interdite par les conventions de Genève sur les guerres. L'utilisation de la force doit être "proportionnelle" aux risques, et dans tous les cas les civils doivent être épargnés en cas de conflit.

L'emploi de la force de frappe est un cas de figure condamné par toutes les autorités morales et religieuses.

Seul l'argument sur le "non emploi" permet de construire une légitimité et une acceptabilité politique et morale à la force de frappe.

Avec les moyens déployés aujourd'hui par les puissances "dotées" (14 500 armes nucléaires, équivalent à 435 000 Hiroshima), c'est la survie de l'humanité qui est en jeu à travers le risque d'un conflit nucléaire.

#### Les armes nucléaires dangereuses pour l'humanité

L'utilisation des armes nucléaires serait une catastrophe humaine et écologique. Les exemples de Hiroshima et Nagasaki montrent que les conséquences humaines continuent bien après le conflit. Aujourd'hui encore des victimes de ces bombes - et leurs descendants - continuent de souffrir. La pollution radioactive générée existe encore dans le sol, sans compter celle qui s'est disséminée dans l'atmosphère.

Aujourd'hui l'armement nucléaire a la capacité de détruire plusieurs fois la planète.

Par exemple, la France possède quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération (SNLE-NG) - l'un au moins de ces sous-marins est en permanence en mer et opérationnel. Chaque sous-marin est doté de 16 missiles M 51 et chaque missile emporte 6 têtes nucléaires de 150 kt, soit 10 fois la bombe d'Hiroshima. Avec environ 290 missiles de ce type, la France possède 3 000 fois la puissance destructrice d'Hiroshima. La Russie possède 6 800 têtes et les USA 6 600 têtes nucléaires.

Les quantités d'armes en jeu pourraient entraîner la destruction de l'humanité en cas de conflit nucléaire. Si ce n'est par l'impact direct des bombes, ce serait par la création d'un

véritable "hiver nucléaire" généré par les poussières soulevées par les explosions. Les destructions seraient telles que les espaces de survie seraient limités.

Les organismes de secours, comme la Croix-Rouge Internationale, s'avouent incapable de faire face à une guerre nucléaire. C'est une des raisons qui ont poussé une majorité d'États avec ces organismes internationaux à demander un traité d'interdiction des armes nucléaires (au même titre que les autres armes de destruction massive – chimique et biologique – qui sont déjà interdites).

La pollution radioactive est apportée par les armes nucléaires même en temps de paix. Ainsi les nombreux essais dans l'atmosphère effectués par les Etats dotés (2 154 explosions depuis 1945) ont généré une augmentation du niveau de particules radioactives dans l'atmosphère terrestre. Les lieux des essais sont devenus des pièges mortels pour la vie d'aujourd'hui et de demain (Sahara, Moruroa pour la France). Nombreuses sont les populations civiles qui sont atteintes par la pollution radioactive, que ce soit pour avoir travaillé pour les essais ou simplement pour vivre et se nourrir à proximité des lieux d'explosions.

Il ne faut pas oublier aussi que les matériaux fissiles des têtes nucléaires ne sont pas entièrement confinés dans les engins. Les personnels, en particulier les militaires qui sont quotidiennement à proximité des ogives, sont atteints par les radiations. La fabrication, le transport et le stockage des armes génèrent des risques importants. Le démantèlement et la modernisation des armes (dont la matière fissile doit être renouvelée régulièrement) apportent leur lot de dissémination radioactive, comme pour l'industrie nucléaire civile.

Des accidents ont déjà eu lieu impliquant des armes nucléaires : pertes d'engins en vol, accident subis par des avions ou des sous-marins. Jusqu'à ce jour les conséquences ont été limitées, mais le risque est toujours présent d'une explosion accidentelle. Les systèmes automatisés de surveillance réciproque peuvent générer des interprétations fausses d'informations sur une attaque de l'ennemi, entraînant une riposte mortelle. Les délais de réactions sont de l'ordre de quelques minutes avant destruction de son camp. L'équilibre de la terreur n'est pas un système fiable. Il est absurde de prendre le risque de se détruire pour se défendre.

#### La dissuasion nucléaire n'est pas une garantie de paix

L'analyse de la situation internationale fait apparaître que l'arme nucléaire est une menace pour la paix en France et dans le monde et non pas une sécurité. De nos jours, à aucun moment, dans aucun conflit, non seulement l'emploi, mais la menace même de l'emploi de l'arme nucléaire ne sauraient être envisagés. L'ampleur de la catastrophe humanitaire provoquée par tout usage de l'arme nucléaire constitue une totale dissuasion qui pèse sur nos propres décideurs.

L'équilibre actuel des bombes nucléaires ne garantit pas la paix : la Russie a envahi la Crimée, des guerres éclatent partout dans le monde avec l'implication des «grandes puissances». Alors qu'il avait déjà une arme nucléaire, Israël a été attaqué par l'Égypte en 1973. De même, l'arme nucléaire britannique n'a pas dissuadé l'Argentine de vouloir prendre le contrôle des îles malouines en 1982.

Le mur de Berlin n'a pas été détruit par la menace nucléaire, mais principalement par la résistance non-violente des sociétés civiles des pays de l'Est. La réimplantation et la remise en selle de Bachar el-Assad par la Russie en Syrie montre que la dissuasion, même entre pays dotés, ne permet pas de stabiliser les rapports de force internationaux.

La dissuasion repose sur le principe de « destruction mutuelle assurée » en menaçant l'adversaire d'une destruction complète en cas d'attaque. Les deux camps seraient donc détruits en cas de guerre atomique. Les dirigeants qui présentent la dissuasion nucléaire

comme une «assurance- vie» oublie qu'une assurance-vie prévoit le versement d'un capital à un bénéficiaire après le décès de l'assuré, et qu'elle est donc en réalité une assurance-mort...

Des tensions sont accrues lorsqu'il y a potentialité d'utilisation de l'arme nucléaire. Ainsi en 1962 lors de la guerre froide la crise des missiles de Cuba a atteint un paroxysme à cause de la de la menace de mise à feu d'armes nucléaires.

La réalisation du programme nucléaire en Corée du Nord montre la réalité et la possibilité qu'un armement nucléaire soit entre les mains de dirigeants peu scrupuleux des populations mondiales. La dissuasion nucléaire française, pas plus que la gigantesque force de frappe nucléaire états-unienne, n'a pas dissuadé la Corée du Nord de développer son arme nucléaire : au contraire, elles les encouragent à imiter les "Grands". Le Pakistan et l'Inde ont aujourd'hui un arsenal nucléaire, alors qu'ils sont toujours en guerre...

La dissuasion est une menace psychologique : elle ne "protège" pas comme une muraille, elle donne "l'illusion" de sécurité.

La croyance en l'efficacité de la dissuasion nucléaire est une croyance, avec tout ce que ce mot implique d'irrationalité et d'adhésion à des dogmes non prouvés.

#### Le risque de prolifération

Si la dissuasion nucléaire est vraiment garante de notre sécurité, alors pourquoi l'interdire aux autres pays ?

Les "grandes puissances" ont essayé de limiter la dissémination des armes nucléaires en particulier avec le traité de non-prolifération (TNP) signé en 1968. Dans les faits il y a 9 pays qui possèdent des armes nucléaires : en plus de la Russie, des USA, de la France de la Chine et du Royaume-Uni, Israël, le Pakistan, l'Inde et la Corée du Nord ont pu fabriquer des bombes nucléaires. Plusieurs États de l'Otan ont des armes américaines sur leur sol (Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Turquie).

Les difficiles négociations avec l'Iran montrent que d'autres pays pourraient posséder aussi la bombe. Tous ces États ont acquis la technologie militaire par l'intermédiaire de la technologie nucléaire civile.

Le "retraitement" des déchets nucléaires en particulier à La Hague permet de séparer le plutonium pour l'utiliser dans le combustible MOX, mais cela permet aussi de le récupérer pour la construction d'armes nucléaires.

#### Le nucléaire ne peut pas être démocratique

Le concept même d'une arme de destruction massive fait que la décision d'emploi repose sur un nombre très limité de personnes (voire le seul Président de la République). Le processus de décision ne peut être compatible avec de la démocratie qui demanderait concertation et délais. Ainsi l'armement nucléaire est intrinsèquement anti-démocratique.

Toutes les décisions qui concernent le nucléaire et en particulier militaire sont prises en dehors des parlements. Les parlementaires ne font qu'accepter à *posteriori* des décisions technico-politiques déjà prises ou valider sans trop se poser de questions le budget permettant le maintien et le développement de ces armes. Ainsi la France s'est dotée d'un armement nucléaire de manière complètement secrète.

L'argument de recherche à but civil est toujours utilisé pour fabriquer la bombe *in fine*.

#### Le nucléaire ne répond pas aux menaces

Les menaces actuelles sont le terrorisme, nos approvisionnements alimentaires et énergétiques, la guerre cybernétique, la fracture sociale, le dérèglement climatique... La

bombe ne permet de faire face à aucune de ces menaces. Le schéma de la guerre froide n'est plus d'actualité dans le monde d'aujourd'hui. Il est temps d'investir dans la prévention des conflits.

Par contre la possession de l'arme nucléaire est un danger supplémentaire par le risque de détournement ou de neutralisation de l'arme par une cyberattaque, ou simplement par sa possible utilisation.

*« En temps de guerre, l'arme cyber pourra être la réponse, ou une partie de la réponse, à une agression armée, qu'elle soit de nature cyber ou non, a expliqué le ministre de la Défense, en détaillant la doctrine française. Décembre 2016*

### Le coût de la dissuasion

En 2019, la France dépensera « officiellement » 4,45 milliards d'euros pour l'entretien de sa force de frappe. Avec les améliorations prévues et le renouvellement de l'arsenal, les députés ont voté une augmentation du budget nucléaire militaire qui sera de plus de 6 milliards par an.

La loi de programmation militaire 2019-2025 autorise la modernisation et le renouvellement de l'arsenal nucléaire pour une enveloppe de 37 milliards d'euro, soit une hausse budgétaire de 60% par rapport à la loi précédente.

Sans compter que ces montants n'intègrent pas les coûts de fonctionnement ni ceux du démantèlement et de la gestion des déchets générés (par exemple, les déchets militaires représentent 9 % de l'ensemble des déchets nucléaires de la France)...

Les investissements dans le secteur militaire créent peu d'emplois, en plus d'être socialement inutiles.

Coût des recherches et développements engagés pour la modernisation (en milliard d'euros, sur plusieurs années) :

- 4 SLNE NG (sous-marin lanceur d'engins – nouvelle génération) : 17 milliards €
  - 48 missiles M 51 : 8,5 milliards €
  - Armes – missiles (TNO, TN 81) : 3,5 milliards €
  - Simulation \* : 6,4 milliards € (Laser Mégajoule, Système par radiographie Epure)
  - 6 SNA (classe Barracuda) (sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire) : 8,6 milliards €
- Total : 44 milliards €

*« S'il nous fallait dessiner aujourd'hui un format d'armées partant de zéro, il est fort probable que **la nécessité d'acquérir une force de frappe nucléaire**, avec de surcroît deux composantes, **ne ferait pas partie de nos ambitions de défense**. Nous concentrerions vraisemblablement nos efforts pour contrer des cyber-attaques, la grande criminalité ou les groupes terroristes agissant sur notre territoire. »*

(« Rapport d'information du Sénat n° 668 du 12 juillet 2012, à la page 37)

### Le rôle géo-stratégique du nucléaire

Le nucléaire permettrait à la France d'avoir un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU. Cet argument est souvent avancé par les politiques français. Pourtant le siège permanent a été obtenu au lendemain de la guerre, en janvier 1946. À cette époque, seuls les États-Unis possédaient l'arme nucléaire. La France n'avait pas encore testé sa première bombe qui date de 1960. Cet argument n'a jamais été validé par les faits : les pays qui ont acquis l'armement nucléaire ne sont pas devenus membres permanents du Conseil de sécurité. Sans sa bombe la France pourrait très bien continuer à siéger.

Dans le cadre de la construction d'une Europe politique, se pose la question d'un siège attribué à l'Union Européenne au Conseil de Sécurité. La France pourra-t-elle continuer à avoir la légitimité de son siège, avec ou sans armement nucléaire ?

Si la France souhaitait être le "parapluie" nucléaire de l'Europe, celle-ci n'est pas forcément d'accord de remplacer le parapluie américain par le français. L'armement nucléaire de la France a-t-il une place dans la défense européenne ?

La France a une position d'ancienne puissance coloniale, avec des implications de présences militaires sur plusieurs continents. Le coût d'une force militaire d'intervention opérationnelle est-il compatible avec les sommes nécessaires au maintien d'une arme nucléaire inopérante dans les conflits en cours et dans les menaces identifiées ?

### → Quels sont les stratégies possibles (désarmement unilatéral, multilatéral...) et les moyens pour y parvenir ?

---

La résistance contre l'armement nucléaire a commencé dès les bombardements à Hiroshima et Nagasaki. En France le mouvement contre l'armement atomique a mené des campagnes importantes dès le milieu des années 1960. Globalement la droite française (gaulliste) a souhaité doter la France de l'armement nucléaire pour affirmer son indépendance vis-à-vis des Américains, par nationalisme. La gauche était contre : les socialistes par souci d'humanisme, et les communistes pour éviter de renforcer le camp occidental contre le bloc soviétique. La perspective de prendre le pouvoir pour le Parti Socialiste l'a amené à accepter de "gérer" la force de frappe à l'automne 1977, quelques mois après que le Parti Communiste ait lui-même annoncé son revirement sur le sujet. Avec l'exercice du pouvoir, il est apparu clairement une différence d'appréciation entre "maintien en l'état" de la force de frappe et "maintien en état" c'est-à-dire en maintenant sa capacité destructrice et donc en modernisant l'outil militaire.

#### L'approche "multilatéralisme"

Elle vise à obtenir un désarmement mondial universel, simultané et contrôlé.

Dans ce cadre la France doit maintenir une force de frappe en état afin de "peser" dans les négociations avec les autres pays pour désarmer tous ensemble, dans un maintien continu de "l'équilibre des forces".

C'est la logique qui a prévalu pour tous les accords concernant le nucléaire militaire.

- 1968, traité de non-prolifération = ne pas aider les pays non dotés à s'équiper et négociation "de bonne foi" entre pays dotés pour désarmer. En échange de ne pas s'équiper militairement les pays non dotés pouvaient être aidés à s'équiper en nucléaire civil.

- 1987, traité pour l'élimination des forces nucléaires intermédiaires : suite aux luttes en Europe contre les "euromissiles" tactiques, accord pour ne pas mettre en Europe des armes dites tactiques (petites bombes de plusieurs fois Hiroshima à utiliser sur un champ de bataille). Ce traité est remis en cause par Trump.

- 1991, traité START de réduction des armes stratégiques : a permis de réduire significativement la quantité de missiles nucléaires entre les deux grands, mais la modernisation (engins à têtes multiples, précision des frappes) ne baisse pas vraiment les capacités de destruction. Renouvelé par le Traité New-Start en 2011 qui expirera en 2021.

- 1996, traité d'interdiction des essais nucléaires : face à la protestation des pays non dotés victimes de la pollution des essais - et les nombreuses manifestations des opinions publiques, provoquées par la décision de reprise des essais nucléaires français en 1995 -, il est décidé de ne plus réaliser d'essais nucléaires en grandeur réelle. Cela bloque les nouveaux pays émergents mais peu les grandes puissances qui ont déjà emmagasiné les données importantes. Ce traité n'est toujours pas entré en vigueur mais est considéré comme une norme internationale.

- 2002, traité SORT pour la réduction des arsenaux nucléaires stratégiques entre la Russie et les USA. Il a expiré en 2012

- Juillet 2017 : Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) voté à l'ONU par 122 pays. Cinquante ratifications sont nécessaires pour l'entrée en vigueur du traité qui rendra

l'arme nucléaire illégale au regard du droit international. L'approche du TIAN est multi-unilatérale : tous les pays sont appelés à désarmer, mais chaque pays signe unilatéralement le traité et s'engage à désarmer lui-même.

La France a réduit le nombre de ses têtes nucléaires à environ 300 mais continue de moderniser son arsenal. En particulier elle construit un "Laser Mégajoule" pour effectuer des recherches sur les têtes nucléaires sans faire d'essais (comme les États-Unis). L'esprit et la lettre du désarmement portés par les différents accords internationaux ne sont donc pas respectés.

Il y a un échec global des stratégies de désarmement nucléaire multilatérale par des voies diplomatiques, ou en tout cas le chemin vers un désarmement mondial est difficile à visualiser depuis le siècle dernier.

Les arguments pour un désarmement nucléaire multilatéral s'appuient sur l'idée que la dissuasion nucléaire fonctionne. Il est nécessaire de maintenir un moyen de pression, au niveau français en particulier, pour équilibrer le rapport de force international et ainsi amener les autres pays à désarmer.

Le problème d'un désarmement multilatéral est que tant qu'il y aura un pays qui possédera (ou sera en capacité de posséder) la bombe, les autres pays dotés, et la France en particulier, ne doivent pas désarmer. C'est l'argument qui permet de justifier le maintien de la course aux armements et la modernisation de notre arsenal nucléaire.

Il y a aussi dans le mouvement français pour un désarmement militaire multilatéral certains qui argumentent que ce sont les USA capitalistes et impérialistes qui font la course en tête pour l'armement nucléaire. Pour eux, la Russie se doit de maintenir son rang dans cette course pour sauver son modèle social et politique. Ainsi tant que les USA ne désarment pas, la Russie ne doit pas désarmer. Mais ces arguments tournent vite à un côté nationaliste et gaullien pour expliquer que la France "indépendante" doit elle aussi ne pas désarmer.

### La démarche unilatéraliste

Les mouvements unilatéralistes pensent qu'il est nécessaire de désarmer en France même sans accords internationaux.

Les arguments sont les suivants (voir aussi ci-avant : pourquoi il faut abandonner la bombe) :

- l'arme nucléaire est inefficace et n'a pas à être légitimée : elle n'a pas d'intérêt militaire et la dissuasion ne fonctionne pas. Aucun pays n'a un intérêt à conserver des armes nucléaires.
- le fait même de posséder des armes attire une attention particulière sur notre pays en cas de tensions internationales.
- chaque bombe qui n'existe pas est un danger en moins pour la planète, en termes d'accident et de pollution. Même s'il en reste dans le monde, la France peut supprimer ses 300 têtes nucléaires.
- plus vite nous réduisons nos budgets pour la bombe, plus vite nous pouvons investir vers du socialement utile. Nous avons pu constater que l'Allemagne et le Japon qui n'ont pas investi dans le nucléaire militaire n'ont pas plus de problèmes économiques ou stratégiques que la France.
- la France n'a aucun intérêt à se faire dicter sa conduite par d'autres pays en ce qui concerne le désarmement nucléaire.

Si l'on croit que l'arme nucléaire présente une efficacité et un intérêt militaire alors l'option unilatéraliste apparaît comme une trahison et une "baisse de la garde". Mais si l'on

constate que l'arme nucléaire est inefficace, et du surcroît dangereuse, l'abandonner ne réduit en rien notre capacité de défense.

Il est intéressant de constater que de plus en plus de militaires (haut gradés) et de responsables politiques (à la retraite !) disent que l'investissement prioritaire dans le nucléaire militaire est source de tensions financières. Avec nos budgets réduits il serait préférable d'arrêter le nucléaire inefficace militairement pour privilégier les forces d'intervention sur le terrain.

### Les moyens à mettre en œuvre

Dans le nucléaire militaire, comme dans le nucléaire civil, les décisions sont le reflet d'un choix politique issu d'un rapport de force politique, technique et financier.

Quelles que soient les orientations stratégiques pour le désarmement, plusieurs axes d'actions sont nécessaires. Les priorités vont être différentes suivant les options envisagées.

#### *Action diplomatique*

La pression internationale est prioritaire dans une démarche multilatéraliste. C'est l'objectif de la campagne ICAN, ou des campagnes Global Zéro, ou même en partie du Mouvement de la Paix. Le terrain privilégié sera l'ONU et l'application des accords de limitation ou d'interdiction des armes nucléaires.

Le patriotisme traditionnel (ou le nationalisme) est utilisé pour justifier de ne pas se faire "dicter" ses choix, surtout en matière de défense, par des pays étrangers.

L'absence de politique de défense commune en Europe ne permet pas de s'appuyer sur une opinion publique européenne plutôt antinucléaire.

Pour les unilatéralistes, l'application du Traité d'interdiction des armes nucléaires est un outil qui légitime le désarmement nucléaire français.

#### *Action politique*

Toutes prise de décisions concernant l'armement nucléaire suppose qu'une majorité de la classe politique française soutienne le processus.

Depuis le ralliement de la gauche à la force de frappe, il y a "consensus des grands partis politiques" autour du fait que la France doit maintenir son armement nucléaire. Les partis politiques EELV ou La France insoumise seraient les plus proches pour accepter un désarmement, mais les arguments sur l'efficacité de l'arme et son utilité pour "la place de la France dans le monde" font que les positions se rapprochent du multilatéralisme (tous ensemble sinon rien). Nous pouvons nous référer à l'interpellation des candidats à la présidentielle réalisée par le MAN.

Jean-Luc Mélenchon : "La dissuasion nucléaire restera un élément de notre protection en l'absence d'accord de désarmement multilatéral."

Benoit Hamon : "Je n'envisage pas un désarmement mais plutôt une modernisation des systèmes d'armes de l'arsenal nucléaire, ce qui n'implique pas, une baisse du budget affecté au nucléaire militaire."

Seul Philippe Poutou préconise : "Désarmement unilatéral de la France et disparition de tous les accords militaires liés au nucléaire, de toutes les alliances basées sur la dissuasion nucléaire."

Toutes les composantes du mouvement antinucléaire militaire vont donc essayer d'infléchir l'opinion des partis politiques.

La place particulière du lobby nucléaire en France, mené par le CEA, les grandes écoles, EDF et l'armée verrouille le débat national. Un mélange de nationalisme français teinté de colonialisme, de scientisme, d'ignorance des enjeux de la paix, d'une vision passéiste

(ligne Maginot) de la guerre, donne à la culture politique française peu d'ouverture d'esprit aux questions de défense nationale ou européenne.

L'Europe apporte des enjeux différents à la question de la force de frappe, mais notre culture ne s'ouvre pas à une dimension européenne de la paix. Certains sont même amenés à croire que c'est grâce à notre arme nucléaire que l'Europe vit en paix depuis 1945...

### *Action citoyenne*

Une majorité des citoyens sont pour un désarmement nucléaire en France. Nous retrouvons le fossé traditionnel entre l'opinion des citoyens et celle des politiques. Avec toujours l'argument que les citoyens ne connaissent pas vraiment les enjeux, que les techniciens apportent des vraies justifications aux choix des politiques.

76 % des Français sont en faveur de l'engagement de la France dans un processus d'élimination des armes nucléaires (sondage IFOP du 4 juillet 2018 commandé par *La Croix* et le Mouvement de la Paix).

A la question : « Vous personnellement, pensez-vous que la France doit maintenant s'engager dans ce processus, c'est-à-dire signer et ratifier ce Traité d'interdiction des armes nucléaires », 67 % des Français répondent favorablement, soit plus des deux tiers de la population.

À la question : « Voulez-vous que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et engage avec l'ensemble des États concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? » 85 % des sondés ont répondu OUI (Sondage ACDN).

Tous les acteurs du désarmement essaient de toucher l'opinion publique.

Les différentes campagnes s'appuient sur un mélange entre information auprès des citoyens et plaidoyer auprès des politiques et du Président de la République.

### *La démarche d'un référendum*

L'idée de demander un référendum d'initiative partagé est soutenue depuis plusieurs années par l'association ACDN (Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire). La mise en place d'un référendum est prévue par la constitution en étant porté par 185 parlementaires. Si le nombre est atteint, alors un référendum pourra être organisé.

ACDN essaie d'obtenir les 185 parlementaires, mais le compteur se remet à zéro à chaque nouvelle élection législative.

La question demandée par ACDN est : « Êtes-vous pour que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et radioactives et engage avec l'ensemble des États concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? »

C'est une démarche multilatéraliste qui refuse l'unilatéralisme. La question posée revient à demander une relance des discussions internationales pour un désarmement multilatéral. Nous avons vu que cela n'est pas appliqué depuis des années, et en particulier par la France qui continue la modernisation de sa force de frappe et son renouvellement (avec le soutien majoritaire des parlementaires via la loi de programmation militaire). La victoire du « oui » à cette question ne changerait rien à la situation actuelle.



Le soutien des parlementaires à ce référendum sous-entend que la classe politique est convaincue que les Français vont demander un effort accru pour le désarmement nucléaire. C'est donc une action de plaidoyer politique.

Si un référendum était organisé, il appartiendrait alors aux différents mouvements antinucléaires militaires de faire une campagne pour que les Français votent oui. Nous rejoignons ainsi la question de la mobilisation citoyenne.

L'ambiguïté de la question proposée ainsi que les difficultés accumulées en cas de victoire du "non" explique pour partie le fait que la majorité des organisations qui luttent contre le nucléaire militaire ne soutiennent pas cette action d'ACDN.

Une autre question pourrait être posée, celle de la signature du Traité d'interdiction des armes nucléaires par la France. Mais les critiques formulées par ACDN contre les imperfections du TIAN ne permettent pas d'envisager ce regroupement des forces.

### La démarche du TIAN (Traité d'interdiction des armes nucléaires)

Le TIAN, voté par 122 pays à l'ONU en juillet 2017 est venu d'une autre approche : au lieu de parler de non-prolifération il considère les dommages humanitaires des armes nucléaires. C'est la campagne ICAN (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires) commencée en 2007 qui a réussi à créer une majorité d'États proposant ce traité.

Le Réseau Sortir du Nucléaire, et plusieurs de ses associations membres, se sont déclarés membres de la campagne ICAN en France.

La dynamique est un peu différente de l'optique « multilatéraliste » aussi bien que « unilatéraliste ». Le Traité affirme l'interdiction de la fabrication, de la possession d'arme nucléaire mais aussi l'interdiction de la menace, c'est-à-dire qu'il interdit la doctrine de la dissuasion nucléaire. Un pays nucléaire doit renoncer d'abord à la menace, puis doit convenir avec les pays membres du Traité d'un protocole d'élimination avec un calendrier. Un autre article impose au pays signataire d'engager des démarches pour que d'autres pays nucléaires se joignent à son désarmement. Le traité prévoit également une obligation de réparation notamment pour les pays ayant procédé à des essais. Le TIAN est donc de ce point de vue à la fois un traité d'interdiction et une obligation d'un processus de désarmement. Le fondement pratique du TIAN est unilatéraliste mais il s'inscrit dans une démarche multilatéraliste.

La France (c'est-à-dire le Président de la République) pourrait signer le TIAN mais il faudrait aussi le ratifier par le vote des assemblées parlementaires. Cela pourrait ne pas avoir de conséquence immédiate sur l'appareil militaire ; la seule contrainte nouvelle serait la suppression de l'état d'alerte du sous-marin SNLE.

Si la signature était vraiment suivie par la ratification, alors ce serait le début réel d'une nouvelle politique de désarmement français, alliant processus unilatéral à engagement multilatéraliste.

Le TIAN, renforcé par le Prix Nobel de la Paix accordé à ICAN, est un outil qui légitime le désarmement nucléaire de la France. La campagne pour que la France signe le TIAN renforce l'action politique et citoyenne.

Certaines associations, comme Abolition des armes nucléaires (collectif d'association), ont une approche partiellement unilatéraliste complémentaire avec le multilatéralisme, Par exemple elle revendique une première étape de la France qui éliminerait la composante

aéroportée ou appliquerait un moratoire sur la modernisation, comme gage de sa bonne foi. Et cela pourrait amener les autres puissances à négocier un accord de désarmement. L'une venant crédibiliser l'autre et vice versa,

Quelles que soient les modalités, la question du rapport de force pour un désarmement nucléaire restera fondamentale.

Le Mouvement de la Paix reste sur une posture de désarmement nucléaire multilatérale, allant jusqu'à justifier le fait que la Russie doit maintenir sa puissance nucléaire face à des États-Unis agressifs et responsable de la course aux armements. "*Nous demandons que, les puissances nucléaires s'engagent dans la mise en œuvre effective d'une interdiction multilatérale et concertée des armes nucléaires et réunissent la commission prévue pour mettre en place au Moyen et Proche-Orient une Zone exempte d'armes nucléaires.*" - Livre blanc sur la défense p.66 - Mars 2017.

### → Comment va évoluer le désarmement nucléaire en France ?

---

Est-ce que le rapport de force politique va s'inverser devant les difficultés économiques de la France ?

Est-ce que l'Europe peut jouer un rôle pour limiter ou désarmer nucléairement la France ?

Est-ce que le référendum va s'imposer en France ?

Ce qui est certain, c'est que face à la puissance technique et politique des partisans de la force de frappe, il serait important de ne pas opposer les quelques mouvements qui agissent pour le désarmement nucléaire. Le MAN a essayé de conserver des liens avec tout le monde, mais ce n'est pas réciproque...

***L'efficacité ou non de l'arme nucléaire est une affaire de "croyances" et non de connaissances*** : personne ne peut prouver que la dissuasion est efficace, même pas les militaires.

### → Quels sont les liens entre nucléaire civil et militaire ?

---

« À l'origine, le nucléaire, c'est la bombe » affirmait Jacques-Emmanuel Saulnier, porte-parole d'Areva, lors d'un débat avec le Directeur général de Greenpeace, le 6 avril 2011.

Le nucléaire militaire est associé à la capacité nucléaire des États dotés.

Neuf États sont reconnus dotés d'armes atomiques : les cinq États membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU (les USA, la Russie, la Chine, la France, et le Royaume-Uni). Quatre autres États disposent d'une défense nucléaire : l'Inde et le Pakistan, Israël et la Corée du Nord.

S'agissant de ces quatre derniers États, on notera, notamment, qu'en mai 2011, le Pakistan, État militaire sous menace intérieure intégriste, voisin de l'Afghanistan toujours en guerre, en conflit politique historique et non apaisé avec l'Inde, a mis en service sa troisième centrale nucléaire, grâce à l'aide technologique de la Chine.

On se souviendra aussi qu'en 2002, la Corée du Nord avait reçu l'aide des USA pour réaliser une centrale, en échange de son non engagement dans le nucléaire militaire. Plus tard on a lié, en vain, la non nucléarisation militaire à la non nucléarisation civile, comme on le voudrait faire pour l'Iran. Ce fut un marché de dupes !

Enfin, on aura garde d'oublier que, depuis 1958, en Israël, dans l'une de ses deux centrales nucléaires, la centrale de Dimona, située dans le désert du Néguev, construite

avec assistance française, le gouvernement israélien a poursuivi, sans rien vouloir en dire, son objectif militaire si bien qu'avant la guerre des six jours, Tsahal disposait déjà d'une bombe atomique.

Autrement dit, même s'il est encore des États engagés dans le militaire civil sans objectif militaire, tous les États qui sont engagés dans le nucléaire militaire s'appuient sur des centrales nucléaires.

Il est peu de contre-exemples. La Suède a développé un programme militaire dans les années 1950. Elle a abandonné l'arme atomique en signant, en 1968, le Traité de non-prolifération nucléaire, dit TNP.

De même, en Afrique du sud, un programme nucléaire militaire a existé, dans les années 1970, avec le soutien d'Israël, au temps de l'apartheid, mais il a été démantelé, en 1991, avec adhésion au TNP.

Aujourd'hui, le Brésil serait en capacité de s'équiper d'armes nucléaires, s'il le voulait.

De même, bien entendu, ceux qui se le sont vus interdire, après la dernière guerre mondiale, l'Allemagne et le Japon (et qui, du reste, depuis, n'y aspirent pas ou pas encore !) ont profité, lors de leur redressement économique, de cette moindre dépense militaire et, désormais, ils ont décidé, l'Allemagne principalement, d'échapper au nucléaire civil également.

Le nucléaire militaire est, sinon la raison, au moins une des raisons d'être du nucléaire civil.

## → Quelques notions techniques

---

*(pris sur Wikipédia)*

Une arme nucléaire est une arme non conventionnelle qui utilise l'énergie dégagée par la fission de noyaux atomiques lourds (uranium et plutonium dans le cas des bombes A), ou par une combinaison de ce phénomène avec celui de la fusion de noyaux atomiques légers (hydrogène dans le cas des bombes H).

La bombe A, communément appelée bombe atomique, bombe à fission ou bombe nucléaire, est un engin explosif où l'énergie est obtenue par la fission nucléaire d'une masse critique d'éléments fissiles comme l'uranium 235 ou le plutonium 239.

Le Pu-239 contient toujours une fraction de Pu-240. Le taux de plutonium 240 doit être le plus faible possible pour un plutonium dit « de qualité militaire ». Le plutonium de qualité militaire n'en contient pas plus de 7 %, tandis que le combustible nucléaire peut en contenir jusqu'à 31,1 %. Un bon moyen de limiter la production de 240Pu avec le 239Pu consiste à limiter dans le temps l'exposition du 238U aux neutrons.

La bombe H (aussi appelée bombe à hydrogène, bombe à fusion ou bombe thermonucléaire) est une bombe nucléaire dont l'énergie principale provient de la fusion de noyaux légers.

Plus puissante et plus complexe qu'une bombe à fission nucléaire, une bombe H est divisée en deux étages :

le fonctionnement du premier étage est celui d'une bombe atomique au plutonium ;

le deuxième étage est constitué des combustibles de fusion ; c'est son fonctionnement qui constitue l'explosion thermonucléaire proprement dite.

### *Usages industriels et détournements militaires*

Les centrales nucléaires civiles qui fonctionnent au plutonium sont toujours conçues pour pouvoir exposer de l'uranium 238 au flux de neutrons produit par la réaction nucléaire afin

de générer le plutonium 239 recherché. Cela ouvre naturellement la voie à la production de plutonium de qualité militaire en détournant des installations civiles pour convertir en plutonium 239 l'isotope  $^{238}\text{U}$ , toujours présent dans l'uranium enrichi en  $^{235}\text{U}$ . D'une manière générale, les centrales sont généralement conçues pour que le remplacement du combustible nucléaire se fasse après arrêt complet du réacteur, ce qui empêche la génération de  $^{239}\text{Pu}$  de qualité suffisante en raison du grand nombre d'isotopes parasites générés à cette occasion.

Cependant, certaines conceptions de réacteurs civils ont précisément pour but de permettre le remplacement du combustible à chaud, ce qui rend possible la production de plutonium 239 militaire : c'est particulièrement le cas des réacteurs américains PHWR et soviétiques RBMK. Des installations plus classiques peuvent également être équipées de systèmes permettant de placer brièvement des barres d'uranium appauvri près du cœur pour produire du plutonium 239, ou peuvent être exploitées en cycles courts avec arrêts fréquents pour générer des matériaux nucléaires à usage militaire, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ayant notamment pour rôle d'inspecter de telles installations civiles afin d'y déceler d'éventuels détournements à usage militaire.

Le plutonium est essentiellement produit dans les surgénérateurs, conçus au départ pour maximiser la production d'énergie à partir de l'uranium en exploitant le caractère fertile de l'uranium 238 : ce dernier est converti en plutonium 239 sous l'effet des neutrons issus des fissions contrôlées dans le réacteur à partir de l'uranium 235, le plutonium ainsi produit prenant le relais en tant que combustible nucléaire.

### *Enrichissement d'uranium et prolifération*

Le contrôle international des installations d'enrichissement est un enjeu crucial pour la non-prolifération nucléaire, parce qu'une technique permettant de réaliser une capacité d'enrichissement industrielle peut non seulement donner accès à de l'uranium faiblement enrichi, nécessaire pour le fonctionnement de centrales nucléaires, mais également à de l'uranium hautement enrichi, nécessaire dans le domaine civil pour réaliser des réacteurs à haut flux, mais surtout utilisable dans le domaine militaire pour fabriquer des bombes atomiques.

Cette question était restée relativement académique tant que les capacités industrielles étaient surtout formées par des unités de séparation par diffusion gazeuse. En revanche, ce risque est beaucoup plus important avec la technologie par ultracentrifugation. Ce risque est encore plus difficile à contrôler avec l'arrivée probable des technologies d'enrichissement par laser, qui ne demandent que des installations de faible taille, donc difficiles à détecter. C'est pour cette raison que l'autorisation de réalisation d'une installation industrielle fondée sur le procédé SILEX a fait l'objet d'un débat sur son caractère proliférant.

Pour lutter contre une éventuelle prolifération nucléaire, l'enjeu d'un contrôle international est d'être capable de déceler un enrichissement à des teneurs de type « militaire » (de l'ordre de 85 à 90 %) réalisé sur un stock civil préexistant par détournement de capacité de séparation civiles, ceci avant que le détournement n'ait permis de constituer une « quantité significative » suffisante pour réaliser une tête nucléaire, soit 25 kilogrammes d'uranium 235 fortement enrichi.

Ces enjeux de prolifération sont au cœur des discussions avec l'Iran qui souhaite pouvoir enrichir lui-même l'uranium... pour ses installations nucléaires civiles bien sûr !

**→ Quelles synergies entre la lutte contre le nucléaire civil et celle contre le nucléaire militaire ?**

---

Nous voyons à travers ces différents rappels que la technologie nucléaire est duale, c'est-à-dire qu'elle peut être appliquée à des installations "civiles" (centrales pour faire de l'électricité) comme à des utilisations "militaires" (bombes nucléaires). L'histoire nous montre que les pays se sont dotés d'armes nucléaires grâce à leurs installations civiles.

La lutte contre le nucléaire civil et la lutte contre le nucléaire militaire se rejoignent face aux dangers intrinsèques du nucléaire : pollutions radioactives en continu, risques d'accidents pour les populations, problème de la gestion des déchets, coût financier important et sans véritable contrôle, rôle de l'État dans la définition industrielle des besoins et accompagnement financier des entreprises sur tout le cycle du nucléaire (recherche – fabrication – retraitement – déchets), problème de santé des travailleurs du secteur.

Une partie des antinucléaires civils accepte l'idée qu'il est nécessaire d'avoir une force de frappe française pour se défendre.

Une partie des antinucléaires militaires accepte l'idée que le nucléaire peut être une réponse à une énergie électrique peu chère, indépendante du pétrole, décarbonée.

Le réseau SDN a permis la coexistence en son sein d'antinucléaires civils et d'antinucléaires militaires.

D'autres mouvements (comme le Mouvement de la Paix) critiquent le nucléaire militaire mais refusent de rejoindre le réseau SDN dans une critique du nucléaire civil.

La politique du réseau SDN a été de rappeler que les liens entre les deux utilisations du nucléaire sont étroits. Défendre l'une ou l'autre c'est renforcer un même lobby du nucléaire en France. Les acteurs scientifiques sont souvent les mêmes.

### **Serge PERRIN**

Référént de la commission « nucléaire militaire » du Réseau "Sortir du nucléaire", avec les contributions de la commission nucléaire militaire et de militants du MAN.

28 avril 2019

---